
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1848.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. DE PERCEVAL.

I.*Demande du sieur Jean-Jacques SEELI.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Jacques Seeli a demandé, par requête datée du 29 novembre 1847, la naturalisation ordinaire.

Né à Fallera (canton des Grisons-Suisse), le 5 octobre 1797, le pétitionnaire vint en Belgique en 1821, par suite de l'engagement volontaire qu'il avait contracté dans un régiment suisse au service des Pays-Bas. En 1850, il a combattu pour l'indépendance nationale; il a servi dans l'arme de l'artillerie jusqu'en 1845. époque à laquelle un arrêté ministériel lui a donné la place de portier-consigne à l'hôpital militaire de Gand.

Marié à une femme belge et père de famille, le sieur Seeli, se rend recommandable par sa bonne conduite, ses longs services et le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le Rapporteur,
A. DE PERCEVAL.

Le Président,
DE LEHAYE.

II.*Demande du sieur Corneille SCHURMANS.*

MESSIEURS,

Le sieur Corneille Schurmans s'est adressé à M. le Ministre de la Justice, par requête en date du 19 janvier 1848, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Né à Castelre, hameau dépendant de Baarle-Nassau (Pays-Bas), le 9 novem-

bre 1819, le pétitionnaire obtint, en 1859, la place d'organiste et de clerc dans l'église de Baarle-Duc, commune où il a demeuré depuis cette époque.

Il a rempli les fonctions d'aide-instituteur à l'école communale de Loenhout pendant les années 1856, 1857 et 1858.

La conduite du sieur Schurmans ne laisse rien à désirer.

Le Rapporteur,
A. DE PERCEVAL.

Le Président,
DE LEHAYE.

III.

Demande du sieur Philippe-Auguste ULLMANN.

MESSIEURS,

Le sieur Philippe-Auguste Ullmann a adressé à la Chambre des Représentants, le 6 décembre 1847, une requête tendant à obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Darmstadt le 5 janvier 1805, et habite la Belgique depuis 22 ans. Sa carrière militaire date de 1830, et elle est des plus honorables. Blessé à Bruxelles en combattant pour l'indépendance nationale, le 24 septembre 1830, et à Anvers, lors du bombardement de cette ville, le 27 octobre de la même année, il se distingua par son courage et son dévouement. En 1839 il fut promu au grade de capitaine de 1^{re} classe, avec lequel il sert encore actuellement au 5^e régiment d'infanterie.

Les services signalés qu'il a rendus au pays depuis la révolution, lui ont valu, en 1855, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Le Rapporteur,
A. DE PERCEVAL.

Le Président,
DE LEHAYE.

IV.

Demande du sieur François-Joseph SAIGNE.

MESSIEURS,

Par requête en date du 29 janvier 1848, adressée à M. le Ministre de la Justice, le sieur François-Joseph Saigne demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Paris, le 5 janvier 1811, où il a exercé la profession de corroyeur jusqu'en 1831. Après avoir satisfait aux lois sur la milice en France, il vint habiter Ittre (province de Brabant), en 1834, pour remplacer son père, décédé, qui était éclusier au canal de Charleroy.

Depuis cette époque, le sieur Saigne remplit les fonctions d'éclusier à la 45^e écluse du canal de Charleroy à Bruxelles.

Les renseignements obtenus sur la moralité du pétitionnaire sont très-favorables; dans la commune où il réside, il n'a cessé de tenir une conduite à l'abri de tout reproche et d'y jouir de l'estime générale.

Le Rapporteur,
A. DE PERCEVAL.

Le Président,
DE LEHAYE.